

SODICHAR
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 1 Rue des Orvilles
28630 BARJOUVILLE
326 554 607 RCS CHARTRES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 SEPTEMBRE 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2021 s'élevant à 5 854 777,73 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 5 854 777,73 euros

A titre de dividendes 700 054,40 euros
Soit 70,57 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 5 154 723,33 euros
Qui s'élève ainsi à 40 413 901,69 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 211,71 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 699 842,69 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

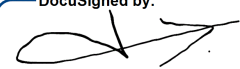
Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2018	500 000,00 €	10 000	1 500,00 €	498 500,00 €
31/03/2019	500 960,00 €	9 920	151,50 €	500 808,50 €
31/03/2020	600 060,80 €	9 920	181,47 €	599 879,33 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 septembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
Le Président

M. Olivier DUCATEL

DocuSigned by:

8C5141EB9F53424...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

SODICHAR

1, rue des Orvilles
28630 - BARJOUVILLE

S.A.S. au capital de 800 000 €
R.C.S. CHARTRES 326 554 607

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:

8C5141EB9F53424...



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU

Rachel VIOLIN

Experts - comptables associées

Laurence GOYEC

Expert - comptable

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 03/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. SODICHAR** relatifs à l'exercice **du 1^{er} Avril 2020 au 31 Mars 2021**.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	74 365 680 €
■ Chiffre d'affaires	147 103 289 €
■ Bénéfice net comptable	5 854 777 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,

Le 23/06/2021

Rodrigue THIBERGE

Grégoire BUNOT



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	B R U T	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	N E T	N E T
ACTIF IMMOBILISE	49 913 335	17 568 589	32 344 745	30 880 451
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	332 200	325 858	6 341	7 513
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	332 200	325 858	6 341	7 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 960 901	17 242 731	29 718 170	28 290 576
TERRAINS	8 089 923	799 449	7 290 473	7 361 075
CONSTRUCTIONS	28 195 188	8 521 283	19 673 905	17 914 851
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 049 981	5 998 512	2 051 468	1 632 859
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 610 133	1 923 485	686 647	831 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	15 675		15 675	537 089
AVANCES ET ACOMPTES				12 775
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 620 233		2 620 233	2 582 361
PARTICIPATIONS	2 500		2 500	2 500
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	127 920		127 920	149 240
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 583 978		1 583 978	1 538 597
PRETS	856 530		856 530	842 719
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	49 304		49 304	49 304
ACTIF CIRCULANT	42 111 155	90 220	42 020 934	36 488 985
STOCKS ET EN-COURS	11 975 929		11 975 929	10 822 232
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	74 621		74 621	57 378
MARCHANDISES	11 901 308		11 901 308	10 764 854
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	128 458		128 458	200 579
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 543 495	51 514	4 491 981	3 892 534
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 478 394	9 815	1 468 579	1 272 225
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 065 100	41 699	3 023 401	2 620 309
CREANCES DIVERSES (3)	133 575		133 575	228 770
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	19 058 588	38 706	19 019 881	16 603 720
DISPONIBILITES	6 094 924		6 094 924	4 501 032
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	176 184		176 184	240 116
TOTAL GENERAL	92 024 490	17 658 810	74 365 680	67 369 437
(1) Dont droit au bail			78 085	77 915
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	42 028 643	36 773 926
CAPITAL	800 000	800 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	34 687	34 687
RESERVES	35 339 178	31 868 591
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	35 259 178	31 788 591
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 854 777	4 070 647
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>42 028 643</i>	<i>36 773 926</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	447 600	394 781
PROVISIONS POUR RISQUES	447 600	394 781
DETTES (1)	31 889 436	30 200 729
DETTES FINANCIERES (2)	13 631 728	13 737 234
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 943 838	13 260 072
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	687 889	477 161
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	5 587	2 407
DETTES D'EXPLOITATION	17 953 552	15 818 436
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 244 277	9 895 309
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 422 418	5 699 347
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	286 856	223 779
DETTES DIVERSES	298 568	317 061
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	298 568	316 929
AUTRES DETTES DIVERSES		132
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		325 589
TOTAL GENERAL	74 365 680	67 369 437
(1) Dont à plus d'un an	9 949 783	10 448 420
Dont à moins d'un an	21 939 652	19 752 309
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	147 853 370	139 991 845
VENTES DE MARCHANDISES	144 910 391	137 130 538
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 192 898	1 951 444
<i>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</i>	<i>147 103 289</i>	<i>139 081 982</i>
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 758	
REPRISES SUR PROVISIONS	179 542	222 858
TRANSFERTS DE CHARGES	368 676	358 275
AUTRES PRODUITS	180 103	328 728
CHARGES D'EXPLOITATION	138 211 899	132 898 519
ACHATS DE MARCHANDISES	110 086 265	105 510 661
VARIATION DES STOCKS	(1 136 454)	(121 788)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	482 666	353 187
VARIATION DES STOCKS	(17 243)	22 458
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 829 633	10 102 807
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 919 107	1 909 716
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 181 786	9 363 875
CHARGES SOCIALES	2 981 306	2 889 985
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 564 914	2 647 998
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	32 717	31 417
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	219 600	153 300
AUTRES CHARGES	67 598	34 899
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 641 471	7 093 325
PRODUITS FINANCIERS	825 131	722 324
PARTICIPATIONS	16 284	22 736
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 015	15 232
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	417 253	606 348
REPRISES SUR PROVISIONS	366 026	64 024
TRANSFERTS DE CHARGES		3
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 550	13 979
CHARGES FINANCIERES	217 405	639 484
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38 706	366 026
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	163 015	261 652
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	15 683	11 805
RESULTAT FINANCIER	607 725	82 840
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 249 197	7 176 166



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 876	60 917
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 246	3 237
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 630	57 680
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 147	42 451
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 464	209
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 683	41 494
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		748
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 270)	18 465
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 985 063	1 320 402
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 406 086	1 803 582
BENEFICE NET COMPTABLE	5 854 777	4 070 647
<i>Total des produits</i>	<i>148 689 378</i>	<i>140 775 087</i>
<i>Total des charges</i>	<i>142 834 600</i>	<i>136 704 439</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 030	1 647
Charges financières concernant les entreprises liées		

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à un agrandissement de la surface de vente de l'hypermarché de 3 300 m², répartie comme suit :

- Partie alimentaire (BIO, liquides) : ouverture fin 07/2020 sur 1 650 m²
- Partie non alimentaire (technique, Veralec) : ouverture fin 09/2020 sur 1 650 m²

Le coût total de l'agrandissement s'élève à 4 244 k€ et a été financé par la souscription de 3 emprunts bancaires auprès du Crédit Agricole pour un montant total de 3 500 k€ et autofinancé pour la partie restante.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 7 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 7 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	4 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 920 actions.

Fonds commercial

Néant

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	325 353	6 848		332 200
Immobilisations corporelles	43 119 182	3 995 172	153 453	46 960 901
Immobilisations financières - titres	1 541 098	45 381		1 586 479
Immobilisations financières - créances	1 041 264	36 029	43 538	1 033 755
	46 026 896	4 083 430	196 991	49 913 335

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	317 840	8 019		325 859
Immobilisations corporelles	14 828 605	2 556 896	142 769	17 242 731
	15 146 445	2 564 915 (*)	142 769	17 568 590
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 370 728		
. dégressive		194 187		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	394 781	219 600	166 781	447 600
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	397 585	71 424	378 788	90 221
	792 366	291 024 (*)	545 569 (*)	537 821
(*) Dont :				
. exploitation		252 317	179 542	
. financier		38 706	366 027	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	166 781
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée le 28 février 2018 par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 228 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et ont été dotées sur l'exercice pour 219 600 €.

Biens pris en crédit-bail**Néant****Créances : état des échéances**

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 033 755	78 086	955 669
Acomptes versés sur commandes	128 458	128 458	
Créances d'exploitation	4 543 495	4 543 495	
Créances diverses	133 576	133 576	
Charges constatées d'avance	176 185	176 185	
	6 015 469	5 059 799	955 669

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	11 215	11 215		
Emprunts bancaires (1)	12 932 623	3 274 474	9 124 457	533 692
Emprunts & dettes financières divers (2)	687 890	396 256	278 634	13 000
Avances, acompte reçus sur commandes	5 587	5 587		
Dettes d'exploitation	17 953 552	17 953 552		
Dettes diverses	298 568	298 568		
Produits constatés d'avance				
	31 889 436	21 939 653	9 403 091	546 692

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 11 215

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 3 187 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 497 045

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 351 387

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	- 277 366
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	123 219

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	100 950 027	94 115 911
- Drive	29 645 849	21 312 759
- Station-service	16 507 413	23 653 312
	<u>147 103 289</u>	<u>139 081 982</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	32
- Employés	<u>402</u>
	441

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 464	20
Cessions d'immobilisations corporelles	10 683	8 630
Rentrées sur créances amorties	-	2 227
	<u>14 147</u>	<u>10 877</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	965 394
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>1 019 669</u>
	1 985 063

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociales de 3.30% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère IOD CHARTRES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 874 651
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 468 565
	<u>2 406 086</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	519 181
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	562 896

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 982 328	33 050 000 (*)	29 718 170
(*) Montant d'origine			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 557 010	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 789 000 €

Face à cet engagement, la société SODICHAR a souscrit un contrat « GROUPAMA GAN VIE », garantissant le remboursement de la totalité des indemnités.

Entreprises liées

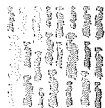
	IOD CHARTRES	EPICENTRE	LAVEZZI
Participations	-	-	2 500
Créances rattachées à des participations	-	-	127 920
Immobilisations financières diverses	-	12 429	-
Clients et comptes rattachés	-	897 368	-
Créances diverses	75 153	-	93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	417 474	-
Emprunts et dettes financières divers	326 727	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	340	-	691

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. LAVEZZI
28 630 BARJOUVILLE
R.C.S. CHARTRES 801 209 248

Capital	2 500
Réserves et RAN avant affectation du résultat	149 002
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 500
Valeur nette des titres détenus	2 500
Prêts et avances consentis	127 920
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	83 173
Résultat du dernier exercice clos	- 43 592
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Grette

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00

F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SODICHAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

1 rue des Orvilles

28630 BARJOUVILLE

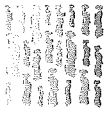
RCS CHARTRES B 326 554 607

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros - RC Le Mans B 438 422 495
N° intracommunautaire FR 71 438 422 495



sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

SODICHAR

Société par Actions Simplifiée au capital de 800 000 €

1 rue des Orvilles

28630 BARJOUVILLE

RCS CHARTRES B 326 554 607

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux Actionnaires,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SODICHAR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

UNE OFFRE GLOBALE POUR VOTRE RÉUSSITE

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables relatives aux immobilisations corporelles et des informations fournies dans l'annexe. Nous nous sommes assurés de leur correcte application notamment en matière de coût d'entrée et de durée probable d'utilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 8 septembre 2021
Pour le Cabinet SOGEC AUDIT SARL

Vincent COETMEUR
Commissaire aux Comptes



sogecAUDIT

Commissariat aux Comptes

SARL au Capital de 10 000€

167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	49 913 335	17 568 589	32 344 745	30 880 451
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	332 200	325 858	6 341	7 513
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	332 200	325 858	6 341	7 513
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 960 901	17 242 731	29 718 170	28 290 576
TERRAINS	8 089 923	799 449	7 290 473	7 361 075
CONSTRUCTIONS	28 195 188	8 521 283	19 673 905	17 914 851
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	8 049 981	5 998 512	2 051 468	1 632 859
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 610 133	1 923 485	686 647	831 925
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	15 675		15 675	537 089
AVANCES ET ACOMPTES				12 775
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	2 620 233		2 620 233	2 582 361
PARTICIPATIONS	2 500		2 500	2 500
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS	127 920		127 920	149 240
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 583 978		1 583 978	1 538 597
PRETS	856 530		856 530	842 719
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	49 304		49 304	49 304
ACTIF CIRCULANT	42 111 155	90 220	42 020 934	36 488 985
STOCKS ET EN-COURS	11 975 929		11 975 929	10 822 232
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	74 621		74 621	57 378
MARCHANDISES	11 901 308		11 901 308	10 764 854
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	128 458		128 458	200 579
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	4 543 495	51 514	4 491 981	3 892 534
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	1 478 394	9 815	1 468 579	1 272 225
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 065 100	41 699	3 023 401	2 620 309
CREANCES DIVERSES (3)	133 575		133 575	228 770
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	19 058 588	38 706	19 019 881	16 603 720
DISPONIBILITES	6 094 924		6 094 924	4 501 032
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	176 184		176 184	240 116
TOTAL GENERAL	92 024 490	17 658 810	74 365 680	67 369 437
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			78 085	77 915
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	42 028 643	36 773 926
CAPITAL	800 000	800 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	34 687	34 687
RESERVES	35 339 178	31 868 591
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	35 259 178	31 788 591
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 854 777	4 070 647
<i>RAPPEL CAPITAUX PROPRES</i>	<i>42 028 643</i>	<i>36 773 926</i>
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	447 600	394 781
PROVISIONS POUR RISQUES	447 600	394 781
DETTES (1)	31 889 436	30 200 729
DETTES FINANCIERES (2)	13 631 728	13 737 234
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	12 943 838	13 260 072
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	687 889	477 161
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	5 587	2 407
DETTES D'EXPLOITATION	17 953 552	15 818 436
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	11 244 277	9 895 309
DETTES FISCALES ET SOCIALES	6 422 418	5 699 347
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	286 856	223 779
DETTES DIVERSES	298 568	317 061
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	298 568	316 929
AUTRES DETTES DIVERSES		132
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		325 589
TOTAL GENERAL	74 365 680	67 369 437
(1) Dont à plus d'un an	9 949 783	10 448 420
Dont à moins d'un an	21 939 652	19 752 309
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	147 853 370	139 991 845
VENTES DE MARCHANDISES	144 910 391	137 130 538
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	2 192 898	1 951 444
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	147 103 289	139 081 982
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	21 758	
REPRISES SUR PROVISIONS	179 542	222 858
TRANSFERTS DE CHARGES	368 676	358 275
AUTRES PRODUITS	180 103	328 728
CHARGES D'EXPLOITATION	138 211 899	132 898 519
ACHATS DE MARCHANDISES	110 086 265	105 510 661
VARIATION DES STOCKS	(1 136 454)	(121 788)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	482 666	353 187
VARIATION DES STOCKS	(17 243)	22 458
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	10 829 633	10 102 807
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 919 107	1 909 716
SALAIRES ET TRAITEMENTS	10 181 786	9 363 875
CHARGES SOCIALES	2 981 306	2 889 985
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	2 564 914	2 647 998
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	32 717	31 417
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	219 600	153 300
AUTRES CHARGES	67 598	34 899
RESULTAT D'EXPLOITATION	9 641 471	7 093 325
PRODUITS FINANCIERS	825 131	722 324
PARTICIPATIONS	16 284	22 736
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	14 015	15 232
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	417 253	606 348
REPRISES SUR PROVISIONS	366 026	64 024
TRANSFERTS DE CHARGES		3
PRODUITS NETS SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	11 550	13 979
CHARGES FINANCIERES	217 405	639 484
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	38 706	366 026
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	163 015	261 652
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT	15 683	11 805
RESULTAT FINANCIER	607 725	82 840
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	10 249 197	7 176 166



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 876	60 917
SUR OPERATIONS DE GESTION	2 246	3 237
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	8 630	57 680
CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 147	42 451
SUR OPERATIONS DE GESTION	3 464	209
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	10 683	41 494
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		748
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 270)	18 465
PARTICIPATION DES SALAIRES	1 985 063	1 320 402
IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 406 086	1 803 582
BENEFICE NET COMPTABLE	5 854 777	4 070 647
<i>Total des produits</i>	<i>148 689 378</i>	<i>140 775 087</i>
<i>Total des charges</i>	<i>142 834 600</i>	<i>136 704 439</i>
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	1 030	1 647
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a procédé à un agrandissement de la surface de vente de l'hypermarché de 3 300 m², répartie comme suit :

- Partie alimentaire (BIO, liquides) : ouverture fin 07/2020 sur 1 650 m²
- Partie non alimentaire (technique, Veralec) : ouverture fin 09/2020 sur 1 650 m²

Le coût total de l'agrandissement s'élève à 4 244 k€ et a été financé par la souscription de 3 emprunts bancaires auprès du Crédit Agricole pour un montant total de 3 500 k€ et autofinancé pour la partie restante.

Face à une situation d'épidémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.

Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières...)

A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.

Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 3 ans.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 7 ans
- Constructions :	20 à 25 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 7 ans
- Agencements divers :	6 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	4 à 10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 9 920 actions.

Fonds commercial

Néant

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	325 353	6 848		332 200
Immobilisations corporelles	43 119 182	3 995 172	153 453	46 960 901
Immobilisations financières - titres	1 541 098	45 381		1 586 479
Immobilisations financières - créances	1 041 264	36 029	43 538	1 033 755
	46 026 896	4 083 430	196 991	49 913 335

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	317 840	8 019		325 859
Immobilisations corporelles	14 828 605	2 556 896	142 769	17 242 731
	15 146 445	2 564 915 (*)	142 769	17 568 590
(*) Dont dotation :				
. linéaire		2 370 728		
. dégressive		194 187		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	394 781	219 600	166 781	447 600
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	397 585	71 424	378 788	90 221
	792 366	291 024 (*)	545 569 (*)	537 821
(*) Dont :				
. exploitation		252 317	179 542	
. financier		38 706	366 027	
. exceptionnel				

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés :	166 781
- montants repris parce que devenus sans objet :	-

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée le 28 février 2018 par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 228 000 €. Le 11 mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes. Le délai d'appel de 60 jours n'étant pas encore expiré à la date d'arrêté des comptes, la provision pour risques et charges a été maintenue.

- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et ont été dotées sur l'exercice pour 219 600 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	1 033 755	78 086	955 669
Acomptes versés sur commandes	128 458	128 458	
Créances d'exploitation	4 543 495	4 543 495	
Créances diverses	133 576	133 576	
Charges constatées d'avance	176 185	176 185	
	6 015 469	5 059 799	955 669

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	11 215	11 215		
Emprunts bancaires (1)	12 932 623	3 274 474	9 124 457	533 692
Emprunts & dettes financières divers (2)	687 890	396 256	278 634	13 000
Avances, acompte reçus sur commandes	5 587	5 587		
Dettes d'exploitation	17 953 552	17 953 552		
Dettes diverses	298 568	298 568		
Produits constatés d'avance				
	31 889 436	21 939 653	9 403 091	546 692

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 11 215

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 3 187 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 3 497 045

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 351 387

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Moins-value latente au début de l'exercice	- 277 366
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	123 219

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
- Magasin	100 950 027	94 115 911
- Drive	29 645 849	21 312 759
- Station-service	16 507 413	23 653 312
	<u>147 103 289</u>	<u>139 081 982</u>

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	32
- Employés	<u>402</u>
	441

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes	3 464	20
Cessions d'immobilisations corporelles	10 683	8 630
Rentrées sur créances amorties	-	2 227
	<u>14 147</u>	<u>10 877</u>

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	965 394
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	<u>1 019 669</u>
	1 985 063

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%, cette charge d'impôt étant majorée de la contribution sociales de 3.30% et diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère IOD CHARTRES.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	2 874 651
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	- 468 565
	<u>2 406 086</u>

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	519 181
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 28 %)	562 896

AUTRES INFORMATIONS

	DETTE GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Dettes garanties par des sûretés réelles			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 982 328	33 050 000 (*)	29 718 170
(*) Montant d'origine			

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	5 557 010	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	-	-

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90 % (*) (**)
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 29 %) ;
- critère de turn-over du personnel : cadres faible, agents de maîtrise faible, employés moyen ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

(**) Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 789 000 €

Face à cet engagement, la société SODICHAR a souscrit un contrat « GROUPAMA GAN VIE », garantissant le remboursement de la totalité des indemnités.

Entreprises liées	IOD CHARTRES	EPICENTRE	LAVEZZI
Participations	-	-	2 500
Créances rattachées à des participations	-	-	127 920
Immobilisations financières diverses	-	12 429	-
Clients et comptes rattachés	-	897 368	-
Créances diverses	75 153	-	93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	417 474	-
Emprunts et dettes financières divers	326 727	-	-
Intérêts et produits assimilés divers	340	-	691

Filiales & participations à plus de 50 %S.A.R.L. LAVEZZI
28 630 BARJOUVILLE
R.C.S. CHARTRES 801 209 248

Capital	2 500
Réserves et RAN avant affectation du résultat	149 002
Quote-part du capital détenu	100.0%
Valeur brute des titres détenus	2 500
Valeur nette des titres détenus	2 500
Prêts et avances consentis	127 920
Cautions & avals donnés	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	83 173
Résultat du dernier exercice clos	- 43 592
Dividendes encaissés	-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.